

LES TEMPS DU PASSE

2 temps en allemand (prétérit et parfait) pour 3 temps en français

A. Le parfait

Le parfait en allemand correspond grosso modo au passé composé français. Comme lui, il est composé d'un auxiliaire, qui occupe en allemand la place du verbe conjugué (V2), et d'un participe passé (appelé participe II) qui occupe la place de l'infinitif (Vfin).

I. Formation du participe II

	Verbes faibles ou réguliers	Verbes forts ou irréguliers
Verbes sans particule	ge + radical + t ex : machen → gemacht	ge + radical* + en ex : schreiben → geschriebe <u>n</u>
Verbes avec particule séparable	particule + ge + radical + t ex : anmachen → ange <u>ma</u> cht	particule + ge + radical* + en ex : abschreiben → ab <u>ge</u> schrie <u>be</u> n
Verbes avec particule non séparable + Verbes en –ieren	particule + radical + t ex : vermachen → verm <u>a</u> cht	particule + radical* + en ex : verschreiben → verschrie <u>be</u> n
Rappel : Particules non séparables : GE-, MIß-, ZER-, BE-, ER-, ENT-, EMP-, VER-		

II. Choix de l'auxiliaire

Pour utiliser l'auxiliaire SEIN, deux conditions doivent être réunies :

A. Le verbe doit être intransitif : il ne peut pas avoir de COD.

B. Il doit indiquer un changement de lieu ou d'état.

Exemple : ich bin eingeschlafen (je me suis endormi(e)), ich bin gelaufen (j'ai couru)

Si ces deux conditions ne sont pas réunies, on emploie l'auxiliaire HABEN.

NB : tous les pronominaux se conjuguent en allemand avec « haben », alors qu'ils se conjuguent en français avec être (ex : ich **habe** mich gewaschen → je me **suis** lavé(e))

! quelques exceptions : ich bin gewesen (j'ai été), ich bin geblieben (je suis resté)

B. LE PRETERIT

Il correspond plus au moins au passé simple en français, on le rencontre donc plus souvent à l'écrit. Mais pour certains verbes, il est couramment employé et a alors la valeur de l'imparfait.

I. Le prétérit des verbes faibles (ou réguliers)

radical de l'infinitif + TE + terminaison des verbes de modalité (ϕ, st, ϕ, en, t, en)

Exemple : machen → ich mach-te- ϕ, du machtest, er machte, wir machten, ...

II. Le prétérit des verbes forts (irréguliers)

Le radical du prétérit est à connaître par coeur, la terminaison est la même que celle du prétérit des verbes faibles (ϕ, st, ϕ, en, t, en)

Exemple : fahren → radical du prétérit = « fuhr » → ich fuhr, du fuhrst, er fuhr, wir fuhren, ihr fuhrt, sie fuhren

Exemple : gehen → radical prétérit = « ging » → ich ging, du gingst, er ging,...